

RESIDENCE DU RWANDA,  
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

Astrida, le 20 septembre 1951.-

ASTRIDA



N° 2382/Fin.

OBJET:

P.V. à l'I.P. sur véhicules  
Ndanganyambi.-

Monsieur le Chef de Service,

Suite à votre lettre n° 2563/Fin du 19 juin 1951  
et rappel 3167/Fin.IV. du 3/8/51 et 3769/Fin du 31/8/51, j'ai  
l'honneur de vous faire parvenir en annexe l'original de la transac-  
tion à charge du nommé Ndanganyambi.

La transaction porte les indications de paiement de  
l'impôt et de l'arrende.

L'individu a roulé sur la bicyclette d'un nommé  
Rwanze qui avait perdu la plaque, ainsi l'affaire a pris assez  
bien de temps vu les multiples convocations et mon prédécesseur  
vient de liquider l'affaire seulement ce jour.

Le Comptable Territorial, 920  
E. LENOIR,

A Monsieur le Chef du Service des Finances

à

USUMBURA.-